

# **AFFRANCHISSEMENT REMARQUABLE D'UNE LETTRE EN VD D'ALEXANDRETTE POUR ALEP**

**Jérôme BOURGUIGNAT**

**" PRÉSENTATION MULTIPLE " DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2007**

---

Lettre en régime intérieur envoyée en valeur déclarée de Syrie, d'Alexandrette pour Alep le 12 février 1923. La lettre est au maximum autorisé de valeur déclarée par les tarifs de l'époque : 50 000 piastres, soit 500 livres. La mention de poids portée sur la lettre est de 79g. La lettre est affranchie avec 31 timbres se décomposant ainsi :

Valeur faciale	Nombre	Total en piastres
25	1	25
10	1	10
2,5	28	70
2	1	2
		107

L'affranchissement au tarif du 1<sup>er</sup> novembre 1922 se décompose de la façon suivante :

- 4 pi pour le port : 2 pi pour la lettre simple, 1 pi pour l'échelon de 20 à 50g, 1 pi pour l'échelon de 50 à 100g,
- 3 pi pour la taxe de recommandation de la VD,
- 100 pi pour l'assurance de 500 livres (5 piastres par 25 livres).

La disposition des timbres-poste ne répond pas à la réglementation concernant les valeurs déclarées, avec un espacement minimal entre les timbres-poste. La lettre a été néanmoins acceptée, puisqu'elle porte le timbre "chargé".

